

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Usselades et Rieutord



SOMMAIRE

- **Mot du maire** page 2
- **Recensement** page 2
- **Travaux réalisés** page 3 et 4
- **Panneaux historiques** page 5
- **Tri sélectif** page 6
- **Site internet** page 6
- **Informations générales** page 7 et 8

Chers habitants d'Usclades et Rieutord

En 2022, la situation sanitaire est redevenue stable ce qui a permis notamment la reprise de la vie sociale de nos villages. Les associations ont pu reprendre leurs différentes activités, qui sont toutes diversifiées et appréciées par la population. Toutes ont leur place et ne se concurrencent pas. Nous souhaitons que chacun soit respectueux des uns des autres.

L'année 2022 a été dès le printemps une année de beau temps et de douceur qui a permis aux habitants de profiter des activités extérieures mais aussi a permis d'accueillir plus de touristes dans les gîtes, les restaurants, les maisons secondaires. Malheureusement ce beau temps s'est transformé en sécheresse qui a impacté les agriculteurs sur leur stock fourrager mais aussi les ressources en eau potable des particuliers comme de la commune. Ce phénomène risque d'être récurrent et il n'est pas toujours possible de répondre à toutes les demandes des particuliers.

Cette année 2022 a surtout été marquée par l'augmentation du coût de la vie notamment par une forte hausse des énergies (électricité, carburant, gaz, dérivé de bois et de l'alimentation) ceci a de gros impacts sur le budget des ménages mais aussi sur celui des collectivités et notamment sur notre commune. Chacun doit faire des économies et doit être responsable sur l'utilisation de l'énergie.

En 2022 grâce à l'aide de la Communauté de Communes montagne d'Ardèche, la commune a pu avoir l'aide pour l'entretien des abords de la Loire, de la gestion des ordures ménagères, l'accès à la culture avec le cinéma itinérant le 27 Août et un concert dans l'Eglise de Rieutord le 17 Décembre.

Pour cette nouvelle année, le Conseil et moi-même vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 et une bonne santé à tous.

Le maire BOURDELY Sébastien

Le recensement de la population en 2023

La commune d'Usclades et Rieutord est concernée par la campagne de recensement en 2023, voici les grandes lignes et quelques informations de cette opération :

1) A quoi sert le recensement

- Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France mais aussi dans chaque commune
- De cette population découle
 - o La participation de l'Etat au budget de la commune
 - o Le nombre d'élus au Conseil Municipal

2) Comment cela va se passer

- Date du recensement
 - o Du 20 janvier 2023 au 19 février 2023
- Comment répondre au questionnaire de recensement
 - o Soit sur internet au moyen d'identifiant fourni par l'agent recenseur
 - o Soit avec un formulaire papier fourni par l'agent recenseur
- Le recensement est gratuit et les informations personnelles recueillies sont protégées

Historique de la population depuis 50 ans



Année	Population	Evolution personne	Evolution pourcentage
1968	169		
1975	131	-38	-29,0%
1982	115	-16	-13,9%
1990	123	8	6,5%
1999	102	-21	-20,6%
2008	122	20	16,4%
2013	128	6	4,7%
2019	117	-11	-9,4%

TRAVAUX 2022 réalisés par les entreprises

Entreprise LEVEQUE Pascal



Goudronnage : - impasse des Tialades

- route de la Ceyte
- quartier Chambon des cendres
- route Chambigon
- route de Paradis
- accès cimetière d'Usclades

Entreprise GUIRBERT Mathieu

Réfection du toit de la Mairie



TRAVAUX 2022 réalisés par notre employé communal



Déneigement réalisé par Joël en partenariat avec l'entreprise Gilbert LEVEQUE

Réalisation d'aqueducs



Réalisation de bordures de route



Mise en valeur du patrimoine historique communal



L'année dernière, nous avons communiqué et écrit, à travers le dernier bulletin municipal, un petit article sur les différents projets de la commune.

Après avoir rencontré les acteurs externes gravitants autour du développement touristique, sur notre beau territoire, nous sommes parvenus à concrétiser une première étape. *Les photos parlent d'elles-mêmes.*

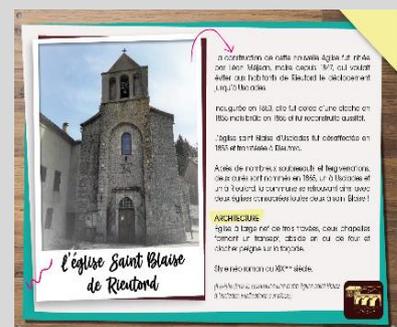
Avec l'aide de Nicolas JOURDAN, féru de légendes et d'histoires du plateau, nous sommes arrivés à retracer l'histoire de ces monuments implantés dans les villages et relatant les mémoires de nos aïeux.

Ces histoires ont été retracées sous forme de panneaux explicatifs, afin de rappeler aux habitants et aux voyageurs, notre patrimoine historique qui a longtemps façonné notre paysage rural de la montagne.

Nous remercions l'Etablissement PIGNOL, situé à Saint-Etienne-de-Fontbellon, pour la conception et la fabrication de ces panneaux.

A la belle saison, Joël, notre cantonnier sera sur « les chapeaux de roue » pour réaliser la pose de ces panneaux, nous souhaiterions agrémenter la commune d'autres panneaux, nous sommes donc ouverts à vos propositions.

Une réussite pour cette première étape !!



Tri sélectif

Une distribution de kit du SIDOMSA pour tout savoir sur les consignes de tri sélectif a eu lieu courant septembre.

Nous en profitons pour vous rappeler qu'il est important de déposer uniquement des déchets ménagers dans les bacs gris qui sont inspectés avant leurs ramassages.

La collecte de certains de ces bacs nous ont été refusés car le tri n'avait pas été respecté. C'est malheureusement notre employé communal qui a été obligé de mettre « la main à la pâte » et de les trier pour qu'ils puissent être collectés.

Pour information, les déchets collectés génèrent une taxe pour la communauté des communes, qui a doublé cette année, mais à l'inverse le tri génère des recettes.

LE TRI EST UN EFFORT COLLECTIF, NOUS SOMMES TOUS ACTEURS DU RECYCLAGE, ENGAGONS-NOUS ! TRIONS MIEUX ! TRIONS PLUS !

En 2021 le SIDOMSA (Syndicat Intercommunal de Destruction des Ordures Ménagères du Secteur d'Aubenas) c'est :

				
17452 290 kg d'ordure ménagère	6 305 310 kg de déchet vert	1 815 810 kg d'emballage	1 177 310 kg de papier	3 062 100 kg de verre

Site internet

Nous nous lançons dans la création d'un site internet communal !!

Il sera disponible courant janvier, nous y retrouverons :

- La page accueil que vous avez ci-contre
- Les informations municipales
- Les travaux réalisés et les projets
- Les animations sur la commune et aux alentours
- Le monde économique et touristique
- Une page photo

Ce site sera évolutif, nous sommes à l'écoute de vos propositions pour le faire évoluer.

L'équipe municipale vous remercie de votre participation future



Le monde associatif

Les associations de la commune auront le plaisir de nous divertir tout au long de l'année grâce à leurs diverses animations et activités, comme les marchés (estivaux et de Noël), concours de pétanque, repas (maôche, raclette, barbecue...), animations musicales, jeux de société, randonnée, atelier décorations de Noël, concours de belote et bien d'autres réjouissances !

Toutes ces animations seront répertoriées sur le site de la commune à partir de janvier, ou une page y sera dédiée, les associations pourront nous envoyer leurs affiches qui seront mises en ligne en temps réel.

Pour information : en hiver belote ouverte à tous, les mardis à partir de 14h à la salle des fêtes

C.C.A.S

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Les restaurants de la commune étant en congés, le repas des aînés se déroulera le 10 décembre au restaurant « le Georand ». Pour ceux qui ne peuvent pas y participer, un colis les attend en mairie.

Le goûter du Père Noël aura lieu le 17 décembre à la salle des fêtes vers 14h, tous les enfants de la commune y sont attendus, suivra, la chorale qui se déroulera à l'église de RIEUTORD à 16h.



Décès :

Paulette MOULIN décédée
le 19 janvier 2022 à Rieutord

Bienvenue :

Marie Christine VINAY et Adrien et Isabelle
JOUVE
Frédéric JAMBON
Marie et Octavia MACQUART
Christian et Françoise ESPIARD

Diplômés :

BREVET : Ambre DUFOUR, Célestin DUFOUR et Baptiste BOURDELY—
FLACHAT

BACCALAUREAT : Alicia ARCIS et Gabriel BOURDELY—FLACHAT

Félicitations aux lauréats et nous leur souhaitons plein de réussite pour la suite.

Service public

La mairie est ouverte au public
les mardis et vendredis de 9h à 12h

L'agence postale est ouverte au public
du lundi au vendredi de 9h à 11h45

Le dicton « Padgel »

*Lou su de bouzou o pres soun
tsapelou*

berdgirou prein toun mantelou

TRADUCTION

Le suc de Bauzon a pris son petit
chapeau

Petit pâtre prend ton petit
manteau

A l'époque les clôtures électriques pour les troupeaux n'existaient pas. C'était les enfants qui gardaient les bêtes dans les pâturages.

Avant de partir, on conseillait donc aux petits pâtres de s'équiper en fonction de l'aspect que revêtait le suc de Bauzon. Si le suc était dégagé et clair : pas de précaution particulière

Mais s'il disparaissait sous un voile de brume : risque de pluie à venir et donc manteau pour s'abriter de l'averse.



Vinoles

www.delcampe.net

Belle année 2023